

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ



2024

MOT DU PRÉSIDENT

Chers adhérents, chers partenaires, chers collègues,

L'année 2024 aura été une année structurante pour la FNAPSS, marquée par une volonté affirmée de consolider notre organisation, de renforcer notre rayonnement, et d'assurer la pérennité de nos actions au service de l'apprentissage dans les secteurs sanitaire, social et médico-social. Nous avons pu:

- **Développer et consolider la fédération**
- **Faire vivre les instances de notre fédération**
- **Mettre en place une animation des réseaux internes à la fédération**
- **Faire vivre des commissions internes**
- **Concrétiser des partenariats stratégiques**
- **Développer un rôle d'influence et de plaidoyer**

Nous avons poursuivi une stratégie active de recherche de nouveaux adhérents. Je suis heureux de vous annoncer l'arrivée de quatre nouveaux CFA :

**CFA FORMASOINS - CFA Jean BOSCO,
CFA ESEIS - CFA ERASME.**

J.F DESBONNET directeur CFA JEAN BOSCO :

"Je trouve que l'animation de la fédération est très pro, avec du suivi, de la veille, des propositions, des échanges, des sollicitations. Les adhérents, majoritairement spécialistes de la filière, sont accueillants, soucieux de maintenir un esprit de collaboration, un esprit fraternel et de garantir la pérennité de l'association, à taille humaine.

Je suis très content d'avoir été accepté et pouvoir, autant que faire ce peu, participer aux différents échanges et travaux, pour et au service de l'apprentissage."



Frédéric HOIBIAN
Président

En tant que président, je tiens à remercier chacun d'entre vous – administrateurs, directeurs, référents, partenaires – pour votre implication, votre confiance et votre fidélité. Ensemble, nous construisons une fédération solide, engagée, et visionnaire. Les défis sont nombreux, mais la FNAPSS est aujourd'hui mieux armée que jamais pour les relever, forte de sa diversité et de son intelligence collective.

NOS VALEURS



ENGAGEMENT PAR L'EXPERTISE

« Nous croyons fermement que notre expertise sectorielle est une force. En cultivant une profonde connaissance et une maîtrise de notre domaine, nous nous engageons à offrir des solutions innovantes et efficaces. Notre conviction repose sur l'idée que l'expertise, partagée et mise en pratique, est la clé pour surmonter les défis et atteindre l'excellence. »



FORCE PAR LA COMMUNAUTÉ

"Nous valorisons la puissance de la communauté et la force de la coopération. En unissant nos efforts et en partageant nos connaissances, nous créons un réseau solide et dynamique. La coopération au sein de notre fédération nous permet de surmonter les obstacles, d'innover ensemble et de construire un avenir commun basé sur la solidarité et le soutien mutuel »



PROGRÈS PAR L'ÉDUCATION

"Nous sommes convaincus que l'éducation est le moteur du progrès. En favorisant un environnement d'apprentissage continu et en coopérant pour partager nos savoirs, nous encourageons le développement personnel et collectif. L'éducation, au cœur de notre mission, nous permet de grandir ensemble, d'adapter nos compétences aux défis contemporains et de préparer les générations futures à exceller."

NOS CONVICTIONS

01

L'apprentissage permet aux apprentis, un accès à une forme d'autonomie et d'indépendance notamment financière propice à leur exercice professionnel et à leur exercice citoyen

02

L'apprentissage permet de valoriser l'expérience et de reconnaître des professionnels qui les encadrent sur le terrain : les maîtres d'apprentissage

03

L'apprentissage permet d'ancrer des apprentissages avec les réalités des publics sur le terrain auprès des employeurs de nos secteurs.

04

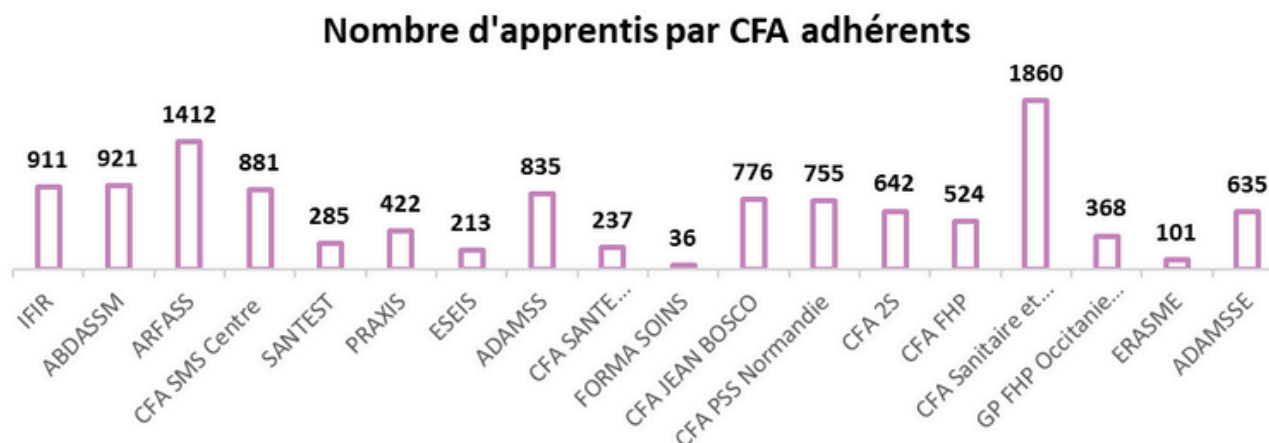
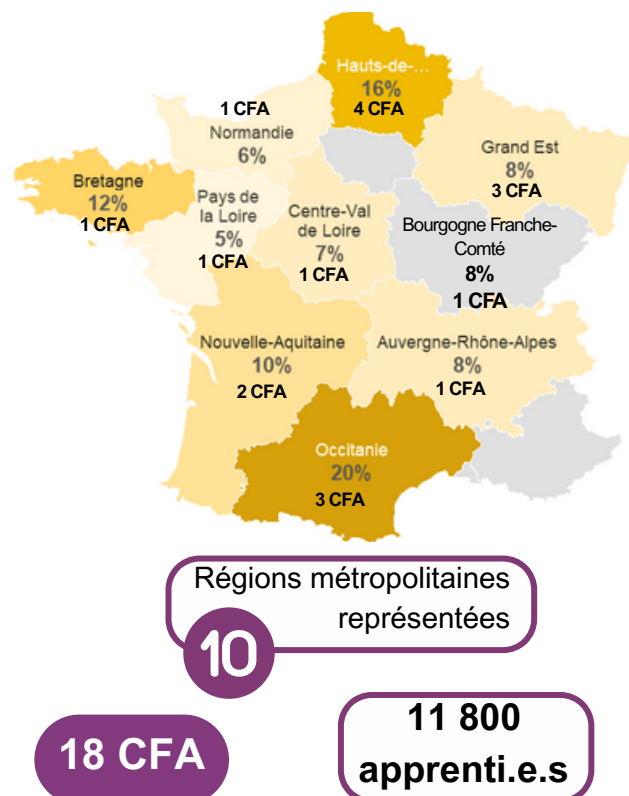
L'apprentissage est un modèle d'inclusion sociale

La FNAPSS considère l'apprentissage comme un investissement sociétal essentiel et appelle à préserver ce modèle vertueux, qui facilite l'inclusion de la jeunesse et de publics en situation de handicap et répond aux besoins de recrutement dans les métiers du soin et de l'aide à la personne.

UN RÉSEAU NATIONAL

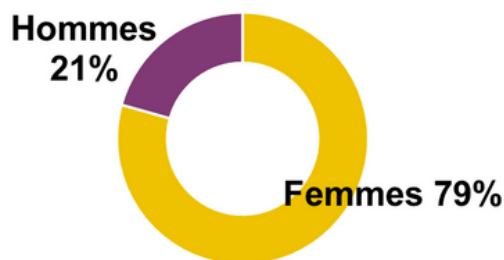
Après plusieurs années d'augmentation du nombre d'apprentis dans les Centres de Formation des Apprenti.e.s, adhérents à la FNAPSS, **2024 est un tournant**. La tendance est à la stabilisation des effectifs, ce constat est national. En effet, même si certains CFA ont vu une légère augmentation, certains ont vu leurs effectifs diminuer.

Les incertitudes tout au long de l'année 2024, sur la continuité des aides à l'embauche, et le discours peu rassurant sur la politique à venir en matière d'apprentissage, ont contribué à freiner les projets d'apprentissage de certains employeurs. Cependant, nous comptons sur la richesse de notre collectif pour permettre aux CFA d'échanger, de partager leurs inquiétudes mais également leurs réussites et leurs projets. La question de l'apprentissage est au cœur des débats budgétaires et les annonces gouvernementales nous inquiètent.



L'arrivée de nouveaux adhérents ne nous permet pas de comparer les chiffres avec l'an passé. Nous représentons, désormais, près de **12 000 apprenti.e.s** dans le secteur sanitaire et social et médico social, contre 9300 en 2023. Nous sommes convaincus de la **force du réseau**, 2024 nous l'a prouvé, grâce à l'**UDES** qui nous a ouvert ses portes et permis de porter la voix de l'apprentissage auprès de France Compétences.

PROFIL DES APPRENTI.E.S



UNE FÉMINISATION QUI PERDURE

Le secteur d'activité est principalement féminisé, celui-ci est d'ailleurs confronté à des phénomènes de faible attractivité pour la population masculine, cette tendance se confirme chez les apprenti.e.s.

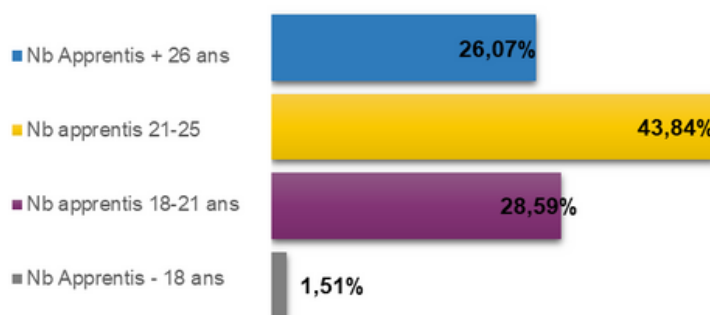
Concernant l'âge, nous constatons qu'une certaine maturité est nécessaire, les employeurs semblent à la recherche de candidats ayant une expérience significative notamment pour la formation d'Educateur Spécialisé.



Profil cible

Femmes, 21-25ans

Répartition par âge



UN PROFIL QUI RAPPROCHE

Lors d'une rencontre avec des collaborateurs de Service Civique Solidarité Séniors (AND-SC2S), nous avons pu constater que le public type de nos associations était identique. Fort de ce constat, un travail partenarial a été initié, avec pour objectif la signature d'une convention au niveau national.



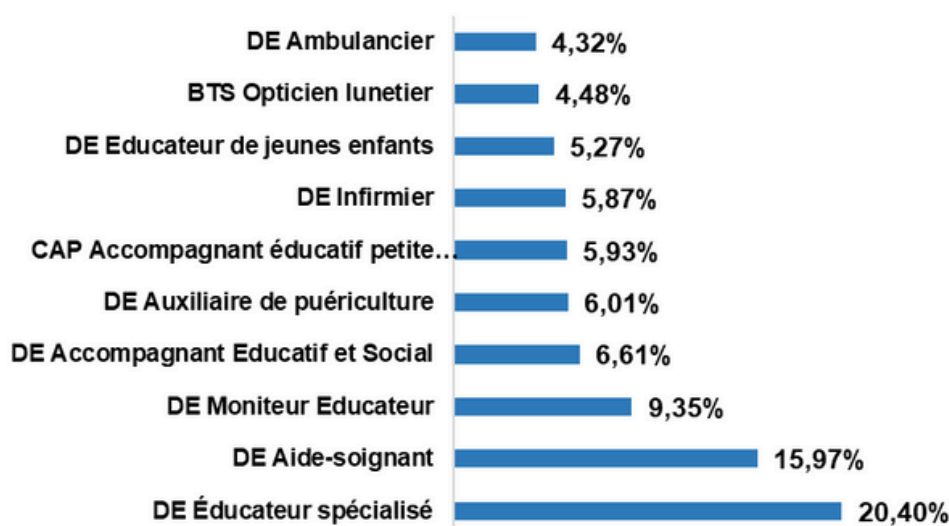
3.8% D'APPRENTI.E.S EN SITUATION DE HANDICAP

Au niveau national, **2 % de l'ensemble des nouveaux contrats commencés en 2024 concerne des personnes ayant une RQTH.** (selon le Systeme d'information sur l'apprentissage (SIA), Dares, extraction du 28 février 2025).

Les adhérents de la FNAPSS oeuvrent au quotidien pour accompagner les apprenti.e.s en situation de handicap. **Un réseau de référents** a été mis en place et se réunit régulièrement pour échanger, rencontrer des experts (AGEFIPH) et construire des outils communs. En 2024, le réseau a travaillé à la création d'un outil à destination des formateurs, pour les sensibiliser aux troubles DYS dans leur conception de cours.

LES DIPLÔMES

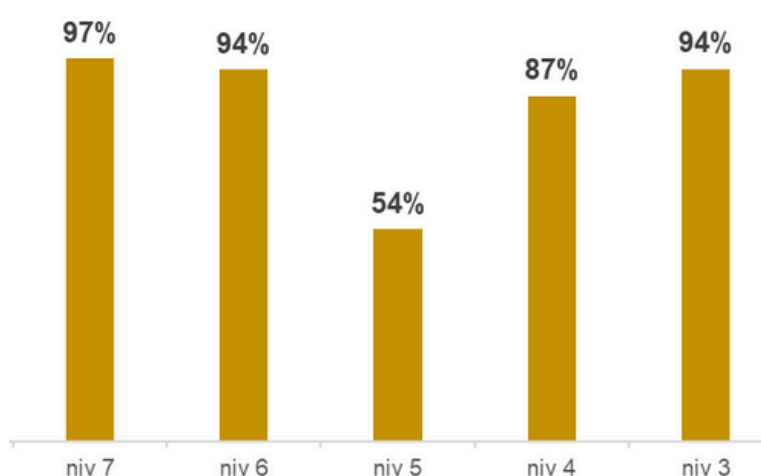
Parmi les 50 diplômes que peuvent proposer les CFA adhérents, nous constatons que 85% des apprenti.e.s sont répartis sur 10 diplômes. Par ailleurs, nous notons que le **CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance** intègre ce top 10 des formations les plus suivies, et qu'avec la formation **DE Auxiliaire de Puériculture** elles passent devant les formations **DE Educateur de Jeunes Enfants** et le **DE infirmier**.



TAUX DE RÉUSSITE

Un taux de réussite moyen de 85% qui est en baisse par rapport à 2023. Cependant on s'aperçoit que pour cette année 2024, le taux de réussite reste stable pour les niveaux 4 et 7, il a augmenté pour les niveaux 6 et 3, la baisse est beaucoup plus importante pour les niveaux 5 (-30%).

Taux de réussite par niveau de formation

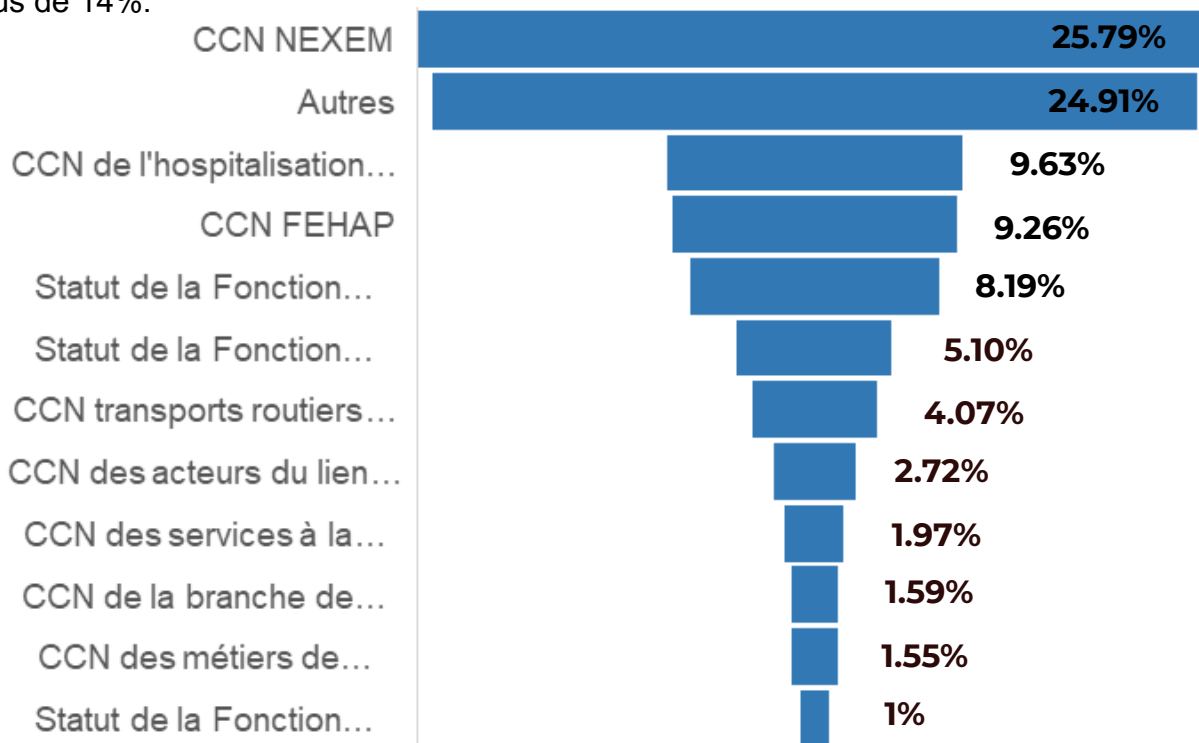


6% de taux d'abandon moyen

Baisse des ruptures de contrats dont le taux moyen est de 6% contre 8.15% en 2023. Cette diminution s'explique principalement par la baisse de rupture pour les niveaux 7.

LIENS AVEC LES BRANCHES ET LES OPCO

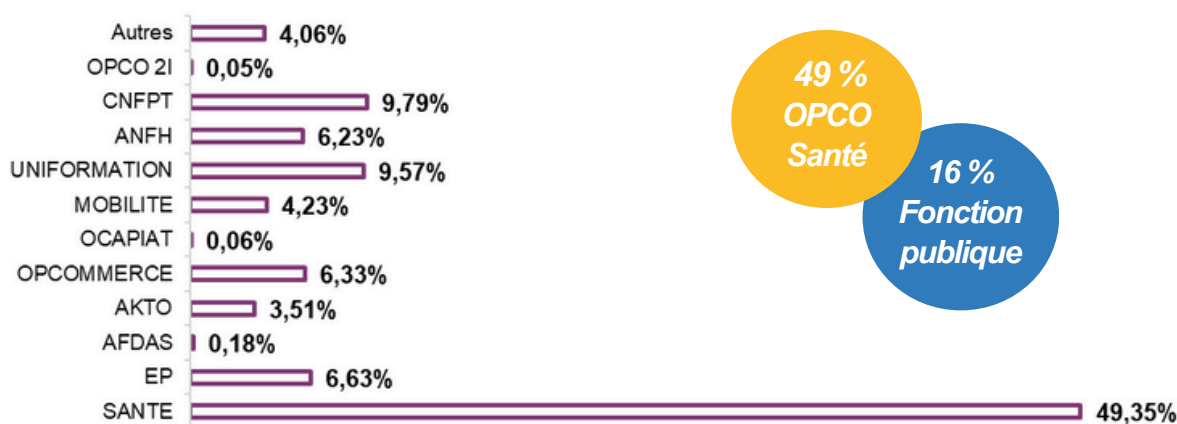
Les 12 conventions collectives les plus représentatives regroupent à elles seules 95% des contrats d'apprentissage signés. Nous notons que les trois fonctions publiques (hospitalière, territoriale et d'état) sont représentées dans ce top 12, avec un cumul à plus de 14%.



L'OPCO SANTÉ - UN ACTEUR MAJEUR

L'OPCO Santé reste le partenaire qui finance le plus de contrats, représentant 49% des contrats, une baisse de 2% par rapport à 2023. La fonction publique (CNFPT et ANFH) représente près de 16%, soit un pourcentage identique à 2023.

La relation avec les principaux OPCO



UNE FÉDÉRATION QUI S'ANIME



30

Animation des instances

La FNAPSS s'appuie sur ses instances pour assurer son fonctionnement, et déterminer ses orientations. L'année 2024 a été intense, avec plus de 16 visio flash, permettant de poser le cadre et engager des actions concrètes.

19

Animation de réseaux

L'année 2024 a été l'occasion de créer des réseaux sur 5 thématiques différentes (*Administratif/financier, Handicap, mobilité, qualité, communication*) Lors des réunions, les référents échangent sur leurs pratiques, mutualisent, coconstruisent... Une dynamique est lancée.

4

Création de commissions

A la suite du séminaire stratégique, les administrateurs ont choisi de lancer 4 commissions de travail: adhésion, formalisation de l'offre, ingénierie et diversification de l'offre.

13

Relations partenariales

L'objectif de la FNAPSS est clair: **se développer**. Dans cette perspective, nous avons engagé des relations partenariales avec certaines branches professionnelles, des fédérations d'employeurs, des OPCO.... Ces rencontres sont l'occasion d'initier des conventions de partenariat.

4

Travail d'influence

Notre objectif est de promouvoir et développer l'apprentissage au sein des secteurs sanitaires et sociaux. Pour cela, la FNAPSS alerte les institutions et porte la voix de l'apprentissage en adressant des courriers aux ministères et aux branches.

105

Collaborateurs mobilisés

Ce sont plus de 100 collaborateurs qui contribuent et participent activement à la vie de la fédération en apportant leur savoir-faire, leur expertise et leur enthousiasme au service de la FNAPSS.

NOS OBJECTIFS ATTEINTS

FEVRIER 2024

Organisation d'un séminaire stratégique

Compte tenu du contexte, les CFA adhérents, essentiellement hors les murs, ont décidé de se réunir autour de Jean Pierre WILLEMS pour réfléchir sur le *"devenir du modèle des CFA hors les murs et la nécessaire diversification de l'offre"*.

MARS 2024

Engagement des relations partenariales

Après avoir déterminé les orientations 2024 et la stratégie voulue pour la fédération, la FNAPSS a engagé les premières relations partenariales en commençant naturellement par l'OPCO Santé, acteur majeur des CFA adhérents.

AVRIL 2024

Deux adhérents rejoignent la FNAPSS

Dans la logique de développement annoncée, la fédération a répondu à des sollicitations d'adhésions. En application du process, des échanges sur les motivations et les valeurs ont eu lieu et le Conseil d'Administration a validé l'entrée de deux nouveaux CFA.

AVRIL - MAI 2024

Lancement des réseaux de référents

Etre adhérent à la FNAPSS, c'est appartenir à un réseau de pairs. Dans cette dynamique collective, la FNAPSS a naturellement proposé aux collaborateurs des CFA d'intégrer un réseau de référents en lien avec leurs missions: Administratif/financier, handicap, mobilité, qualité, communication

JUIN 2024

Deux nouveaux CFA intègrent la FNAPSS

Le réseau commence à faire parler de lui et ce sont deux nouveaux CFA qui ont sollicité la FNAPSS pour rejoindre le collectif. Cette intégration confirme l'ouverture annoncée de la FNAPSS, avec l'arrivée de CFA "dans les murs" et "multisectoriel".

JUILLET 2024

Commissions de direction

Aboutissement du séminaire, le mois de juillet a été l'occasion d'organiser les premières commissions de travail. Une dynamique de mutualisation et de réflexion commune est lancée.

NOS PERSPECTIVES 2025

01 RENFORCER LE MAILLAGE TERRITORIAL

Les membres du bureau ont réaffirmé la volonté d'attirer et rechercher des adhérents. Les priorités sont orientées vers les zones géographiques non couvertes. Des actions de prospections sont également prévues, auprès de CFA d'entreprise, afin de bénéficier d'une nouvelle vision. Une vision sur le *"besoin des entreprises"* en matière d'accueil des apprentis, organisation pédagogique....

03 PERENNISER LA VIE ASSOCIATIVE

Dans la perspective de 2026, qui sera une année d'élection du bureau, la FNAPSS souhaite mobiliser un maximum d'administrateurs pour continuer de faire vivre cette association riche de sens pour l'apprentissage. Une réflexion doit être engagée pour identifier les leviers d'une implication lors des différentes instances.

02 DÉVELOPPER DES PARTENARIATS CIBLÉS

Comme en 2024, le partenariat reste une priorité. Cependant, à la suite des premières rencontres, les axes de travail sont plus précis et ciblés. Le bureau souhaite renforcer le travail avec les branches, investir le DR-CPNE, concrétiser le travail initié avec la CNSA, renforcer les liens avec la FNADIR et l'UNAFORIS. Sans oublier, évidemment, d'entretenir les relations de proximité créées avec les OPCO.

04 CONTINUER LE TRAVAIL D'INFLUENCE

Le contexte actuel de réformes impactantes pour l'apprentissage et plus largement pour le secteur sanitaire, social et médico-social, nous amène à devoir être présent dans l'écosystème. A terme, nous souhaitons devenir un acteur incontournable au service de l'apprentissage dans le secteur sanitaire, social et médico-social.

CONCLUSION

Restons mobilisés et unis pour défendre l'apprentissage au service du secteur sanitaire, social, médico-social et de manière générale dans tous les secteurs qui contribuent au lien social.

ANNEXES

- **Annexe 1** : Liste des diplômes et leur représentativité
- **Annexe 2** : Nombre d'apprenti.e.s par CCN

**VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?
CONTACTEZ-NOUS !**

federation@fnapss.org

06 42 35 99 88

Annexe 1 - Liste des diplômes proposés par les CFA adhérents

Nom diplôme	Pourcentage
DE Educateur spécialisé	20,40%
DE Aide-soignant	15,97%
DE Moniteur Educateur	9,35%
DE Accompagnant Educatif et Social	6,61%
DE Auxiliaire de puériculture	6,01%
CAP Accompagnant éducatif petite enfance	5,93%
DE Infirmier	5,87%
DE Educateur de jeunes enfants	5,27%
BTS Opticien lunetier	4,48%
DE Ambulancier	4,32%
DE Assistant de service social	2,87%
DE Masseur-kinésithérapeute	1,83%
Licence professionnelle - Optique professionnelle	1,82%
BP JEPS - Animation sociale	0,75%
BP JEPS - LTP	0,62%
DE Conseiller en économie sociale et familiale	0,59%
Master Management Stratégique des organisations de Santé	0,58%
DE Manipulateur en électroradiologie médicale	0,54%
DE Technicien d'intervention sociale et familiale	0,52%
DE IBO	0,51%
BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social	0,47%
DE Technicien en analyses biomédicales	0,45%
BTS Economie sociale et familiale	0,45%
CPJEPS Animateur d'activités et de vie quotidienne	0,40%
DE Educateur technique spécialisé	0,38%
DE JEPS - Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité : animation socio-éducative ou culturelle - mention : développement de projets, territoires et réseaux	0,33%
DE Audioprothesiste	0,33%

Master Droit et Gouvernance des Etablissements de Santé	0,29%
DE Ergothérapeute	0,23%
Secrétaire médical et médico-social	0,21%
Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière	0,18%
CAFDES	0,17%
BTS Prothesiste dentaire	0,16%
BPJEPS - spécialité animateur mention	0,14%
CAFERUIS	0,12%
TP - Assistant de vie aux familles	0,12%
BAC PRO - Services aux personnes et animation dans les territoires	0,10%
BUT Diététique et nutrition	0,10%
Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé	0,09%
TP - Technicien en montage et vente d'optique-lunetterie	0,09%
TP - Responsable-coordonnateur services au domicile	0,06%
TP - Secrétaire assistant médico-social	0,06%
CAPA Services aux personnes et vente en espace rural	0,05%
DE Puéricultrice	0,04%
TP - Agent de service médico social	0,03%
TP- Conseiller en insertion professionnelle	0,03%
DEIS Chargé de mission ingénierie sociale	0,03%
DE Psychomotricien	0,02%
BP JEPS - animation culturelle	0,01%
Assistant de régulation médical	0,00%
BAC PRO AEPA	0,00%
DEJEPS - Diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport - spécialité "animation sociale"	0,00%
DEUST Préparateur Technicien en Pharmacie	0,00%
Imagerie médicale et radiologie thérapeutique	0,00%
TP - Médiateur social accès aux droits et services	0,00%
TP - Responsable dirigeant intervention sociale et services à la personne	0,00%

Annexe 2 - Nb d'apprentis par CCN **11 165**

2378 - Accords professionnels nationaux concernant le personnel intérimaire des entreprises de travail temporaire	45,00
1486 - Convention collective nationale applicable au personnel des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils (BET, SYNTEC	9,00
2941 - Convention collective nationale de la branche de l'aide, de l'accompagnement, des soins et des services à domicile	178,00
1031 - Convention collective nationale de la fédération nationale des associations familiales rurales (FNAFR)	22,00
2128 - Convention collective nationale de la mutualité	77,00
7502 - Convention collective nationale de la Mutualité sociale agricole	4,00
2691 - Convention collective nationale de l'enseignement privé indépendant (hors contrat)	7,00
2336 - Convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés	24,00
413 - Convention collective nationale de travail des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées (convention de 1966, SNAPEI)	2 880,00
1261 - Convention collective nationale des acteurs du lien social et familial : centres sociaux et socioculturels, associations d'accueil de jeunes enfants, associations de développement social local (SNAECSO)	304,00
783 - Convention collective nationale des centres d'hébergement et de réadaptation sociale et dans les services d'accueil, d'orientation et d'insertion pour adultes (CHRS, SOP)	71,00
405 - Convention collective nationale des établissements médico-sociaux de l'union intersyndicale des secteurs sanitaires et sociaux (UNISSS, FFESCPE, convention de 1965, enfants, adolescents)	30,00
29 - Convention collective nationale des établissements privés d'hospitalisation, de soins, de cure et de garde à but non lucratif (FEHAP, convention de 1951)	1 034,00
1979 - Convention collective nationale des hôtels, cafés, restaurants (HCR)	5,00
7508 - Convention collective nationale des Maisons familiales rurales, instituts ruraux et centres	3,00
1518 - Convention collective nationale des métiers de l'Éducation, de la Culture, des Loisirs, et de l'Animation agissant pour l'utilité sociale et environnementale, au service des Territoires dite ECLAT (ex Animation)	173,00
218 - Convention collective nationale des organismes de sécurité sociale	79,00
1278 - Convention collective nationale des personnels PACT et ARIM -centres pour la protection l'amélioration et la conservation de l'habitat et associations pour la restauration immobilière- (annexée à la convention collective nationale de l'habitat et du logement accompagnés 2336)	7,00
3105 - Convention collective nationale des régies de quartier	1,00
3127 - Convention collective nationale des services à la personne du 20 septembre 2012	220,00
16 - Convention collective nationale des transports routiers et activités auxiliaires du transport	454,00
3217 - Convention collective nationale ferroviaire	4,00
2264 - Convention collective nationale de l'hospitalisation privée (CCU, FHP, établissements pour personnes âgées, maison de retraite, établissements de suite et réadaptation, médicaux pour enfants et adolescents, UHP, sanitaires sociaux et médico-sociaux CRRR, hospitalisation privée à but lucratif FIEHP) (fusion entre la 2264 et la 2104)	1 075,00

5530 - Convention d'entreprise Adoma (ex Sonacotra)	4,00
5502 - Convention d'entreprise Croix Rouge	38,00
5571 - Convention d'entreprise Fondation d'Auteuil	41,00
5003 - Statut de la Fonction publique d'État	112,00
5022 - Statut de la Fonction publique hospitalière	569,00
5021 - Statut de la Fonction publique territoriale	914,00
Autres	2 781,00